



MOTION A.A.E.

Après le suicide d'un éducateur de l'A.A.E. (Association d'Action Educative et Sociale) de Dunkerque, lié à des conditions de travail déplorables, les salariés de l'association ont exercé leur droit de retrait.

Malgré les mises en garde et les demandes de solutions de la CGT, l'éducateur était sous le coup d'une sanction de la direction d'A.A.E., après une violente altercation avec un jeune en difficulté au cours de laquelle il a eu 2 côtes cassées.

Après une procédure de licenciement abandonnée au détriment d'une mutation et d'un avertissement, l'éducateur culpabilisait et subissait des pressions énormes de la direction.

Aussi, un droit d'alerte a été déposé suite à une recrudescence d'agressions des jeunes sur les éducateurs, liée à une réorganisation des "pôles" de l'association.

Par ailleurs, l'expertise demandée par le CHSCT avait été contestée par l'employeur.

L'Union Départementale CGT du Nord, l'Union Locale CGT de Dunkerque et le Syndicat CGT de apportent tout leur soutien aux salariés d'A.A.E. et condamnent fermement cette forme d'harcèlement d'un autre temps !

Fax d'A.A.E. : 03.28.29.21.40

Fax : UD CGT Nord : 03.20.62.11.62

Fax : UL CGT Dunkerque : 03.28.59.13.43